FISCALITÉ DES PARTICULIERS

Contrôle fiscal du patrimoine : détecter, anticiper et limiter les risques

Un redressement portant sur le patrimoine se prépare rarement dans l'urgence du contrôle : il se joue en amont, dans la cohérence des déclarations, la traçabilité des donations et la justification des évaluations. Le conseil est souvent sollicité une fois la proposition de rectification reçue, quand la marge de manœuvre s'est déjà réduite. Cette journée suit le déroulement d'un contrôle visant le patrimoine privé : origine des fonds, actifs détenus à l'étranger, évaluation des biens et des titres non cotés, transmissions. Elle montre comment sécuriser les dossiers en amont, répondre aux demandes du vérificateur et conduire la discussion jusqu'au contentieux lorsque c'est nécessaire.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 180 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Conseillers en gestion de patrimoine, notaires, experts-comptables, avocats fiscalistes et banquiers privés.

PRÉREQUIS
Maîtriser les bases de la fiscalité patrimoniale des particuliers.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les éléments du patrimoine privé qui attirent le contrôle
- Reconstituer l'origine des fonds et la traçabilité des transmissions
- Justifier l'évaluation des biens immobiliers et des titres non cotés
- Répondre à une demande d'information puis à une proposition de rectification
- Choisir entre la discussion amiable et la voie contentieuse

03 Programme détaillé

M1 Anticiper le contrôle

- Repérer les fragilités avant l'administration
- Points de vigilance des déclarations de revenus et de patrimoine
- Traçabilité de l'origine des fonds et des flux familiaux
- Justification des évaluations immobilières et des titres non cotés
- Détention d'actifs et de comptes hors de France
- Cas pratique : Les participants auditent un dossier patrimonial et listent ses fragilités déclaratives.

M2 Déroulement des opérations de contrôle

- Tenir la relation avec le vérificateur
- Formes des demandes reçues et délais de réponse applicables
- Pièces à produire et pièces à ne jamais improviser
- Conduite des échanges écrits et des entretiens
- Voies de régularisation ouvertes en cours de procédure
- Mise en situation : Un participant répond à un vérificateur qui conteste l'évaluation d'un bien.

M3 Suites et contentieux

- Discuter le redressement puis le contester
- Analyse d'une proposition de rectification et de sa motivation
- Arguments de fond opposables sur la qualification et l'évaluation
- Discussion des pénalités et de leur application
- Saisine des commissions puis recours devant le juge
- Atelier : Rédaction d'une réponse argumentée à une proposition de rectification.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 180 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr